

Nathaël ISTASSE  
(Bibliothèque royale de Belgique)

LE CHEVALIER ULRICH VON HUTTEN ET LE PÉDAGOGUE-  
MORALISTE JOANNES RAVISIUS TEXTOR:  
REGARDS CROISÉS SUR LES MISÈRES AULIQUES

*Quid refert a quo metallo piscis trahatur ?*  
U. von Hutten, *Aula*

AVANT-PROPOS

Le sujet proposé est riche de perspectives et concentre en son sein plusieurs thèmes fondamentaux comme la mise en confrontation de deux mondes, la science ou l'intelligence et le pouvoir, avec leurs rapports mutuels allant de l'union parfaite et de la fusion harmonieuse à l'hostilité viscérale, en passant par le mépris ou l'indifférence; intrinsèquement se pose également la question de la part prise par les élites sociales et politiques dans le développement des mouvements intellectuels et culturels (mécénat, etc.) – à l'égard de l'Humanisme pour ce qui nous concerne – et, à l'inverse, celle de l'action des idées et de la culture (humaniste ou autre) sur la société en général et sur la classe dirigeante en particulier (le prince et son entourage, les notables de la ville, les cadres de l'Église, etc.). Nous voudrions contribuer à l'étude de l'humanisme allemand en France et à Paris en particulier, au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, ainsi que, par ailleurs, alimenter quelque peu notre connaissance de la tradition littéraire « anticourtoise » et de ses enjeux.

En toute rigueur méthodologique, nous avons premièrement cherché, comme chacun d'entre nous, à circonscrire la notion d'aristocratie ou d'élite, appliquée à la sphère politique et intellectuelle, pour aboutir, dans le cadre de la présente communication et dans le contexte de l'humanisme du XVI<sup>e</sup> siècle allemand et parisien, à ces limitations: par « élitisme politique, social », nous entendons précisément celui de la cour et des princes, non celui de la ville ou encore du Parlement<sup>2</sup>; en ce qui concerne l'autre versant, l'« élitisme intellectuel », nous parlerons, d'une part, d'un prince des lettres allemandes, d'un *poeta laureatus* par Maximilien I<sup>er</sup> (1517), le Chevalier Ulrich von Hutten (1488-1523) – donc également une figure de l'aristocratie sociale, comme on l'aura noté<sup>3</sup> – qui, *consiliarius* au service de l'archevêque

<sup>1</sup> Hutten n'est pas le seul « contact direct » de Textor avec l'humanisme allemand à Paris: il entretint une amitié avec Nicolaus Asclepius Barbatus (originaire de Kassel dans la Hesse), dont témoigne un poème de Textor à l'auteur des deux livres d'*Epigrammata* adressés à Anton de la Marck son protecteur (Paris, avril 1521). Dans ce même recueil, Barbatus consacre un poème à la *Damisella* de Textor (II, fol. 47). Enfin, signalons que le poète évoque Textor dans son panégyrique d'Ulrich von Hutten et de Franz von Sickingen (v. 168), cf. U. von Hutten, *Ulrichi Hutteni equitis Germani Opera... omnia*, III, éd. E. Böcking, Lipsiae, 1862, p. 554, n° 332 (*add. ad II*, p. 372).

<sup>2</sup> Cette répartition des élites n'exclut évidemment pas la présence parmi les courtisans de savants et penseurs, brûlés eux aussi par le fiel des critiques.

<sup>3</sup> Quant à Ravisius, divers éléments biographiques (par exemple, son école primaire à Corbigny) semblent lui attribuer une famille aisée, voire noble, mais aucun élément n'indique assurément que la seigneurie de Ravisy (ou Ravisi), près d'Alluy (Nièvre), ait appartenu à sa famille, ni même qu'elle ait (encore) existé à son époque. Les

Albrecht de Mayence (1490-1545) de septembre 1517 à août 1519, fut envoyé à la cour du roi de France (François I<sup>er</sup>) d'octobre 1517 à janvier 1518 en qualité de diplomate et représentant officiel de ce prince électeur<sup>4</sup>, et, d'autre part, d'un humaniste français, Joannes Ravisius Textor (c. 1493-1522), qui, pour sa cour estudiantine du Collège de Navarre comme pour l'Europe, scolaire tout au moins, fit figure de *Princeps*.

En ce qui concerne la *pars Hutteniana* de cette étude thématique bilatérale, nous nous appuyerons sur la teneur de son copieux dialogue *Misaulus* ou *Aula* rédigé au cours de l'été 1518 et publié à Augsbourg le 17 septembre de cette année-là<sup>5</sup>. Nous étudierons sa « réception idéologique » chez le célèbre auteur du *Specimen epithetorum* (1518) et de l'*Officina* (1520), mais également, il faut signaler ce point moins connu, *emaculator* du texte huttenien sorti des presses d'Antoine Aussourd pour le libraire Régnault Chaudière le 21 juillet 1519.

Il semble bien, sans pousser plus loin l'enquête psychanalytique, que la Cour, les courtisans et spécialement leur vie misérable aient constitué un sujet très sensible, voire une obsession, chez notre humaniste français. Nous avons dû, en effet, dans le cadre de cette première comparaison, opérer un choix dans les pièces à verser au dossier de Textor : nous étudierons donc, essentiellement, son dialogue *Fortuna et Aulicus* (édition posthume de 1529-1530); dans un second temps, nous compléterons l'information en étudiant les pièces liminaires de l'édition textorienne de l'*Aula*, à savoir son épître dédicatoire à Louis de Genève, sacristain du chapitre cathédral de Tarentaise<sup>6</sup>, et un poème *De miseria aulicorum* adressé à son ancien maître d'école Hugo Viturellus, non sans oublier deux de ses *Epistolae morales* (édition posthume de 1529; lettres 36 et 86) porteuses de conseils et de mises en garde contre les dangers de l'*aulica vita* ou *via*<sup>7</sup>.

Mais avant tout, afin de mettre en contexte et en perspective ces deux points de vue d'une certaine aristocratie intellectuelle sur une certaine aristocratie sociale, nous retracerons très brièvement la tradition critique littéraire à l'égard du milieu aulique.

---

passages traduits du Dialogue *Fortuna et Aulicus* que l'on trouvera au cours de la présente contribution proviennent de notre édition traduite et commentée des *Dialogi* de l'auteur (à paraître). Pour les autres points biographiques abordés, nous nous permettons de renvoyer à notre mise au point parue dans la revue *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 69, 3, 2007, p. 691-703 et, à court terme, à notre étude biobibliographique sur Textor à paraître dans la collection des *Travaux d'Humanisme et Renaissance*, Genève, Droz.

<sup>4</sup> Sur ce bref séjour parisien d'U. von Hutten, cf. A. Lefranc, « Ulrich de Hutten à Paris, 1517 », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 39, 1890, p. 181-189 (avec utilisation de l'édition textorienne de l'*Aula* comme preuve de l'influence des écrits hutteniens à Paris, *Ibidem*, p. 181, n. 1).

<sup>5</sup> La dernière édition traduite de l'*Aula* est récente, cf. U. von Hutten, *Ulrich von Hutten. Eines deutschen Ritters Dialog über den Hof*, éd. R. A. Müller, K. Schreiner, Kiel, 2008. Cf. aussi *Ulrichi Hutteni... opera... omnia*, IV, éd. E. Böcking, 1860, p. 43-74.

<sup>6</sup> On notera que Textor justifie son entreprise éditoriale par la *publica omnium utilitas* qu'il reconnaît au dialogue huttenien (outre la difficulté de se procurer l'opuscule à Paris) et légitime le choix de son dédicataire par sa riche expérience personnelle des milieux courtois nationaux et étrangers, dont il est réputé connaître les *aulicae miseriae*, comme dit Textor, « aussi bien que son nom » (« *tamquam <s>uum nomen* »). Outre le plaisir de la *memoratio* de ces épreuves, mais surtout, devons-nous comprendre, de la façon exemplaire dont l'ecclésiastique s'est tiré de ces guépriers, Louis de Genève pourra, grâce à ce traité, « susciter le désir de la vertu ou l'effroi capable de le mettre à l'abri des vanités courtisanes » (« *stimulum ad virtutem inculcere aut ad vitandas aulicorum vanitates terrorem* ») chez son noble élève Jean Philippe de Grolée (élevé à l'épiscopat en 1516 à l'âge de douze ans, sacré évêque de Tarentaise en 1528).

<sup>7</sup> On pourrait également rechercher les allusions au monde de la courtisanerie dans les vingt-trois autres *Dialogi* et y étudier spécialement les personnages de *Mystillus* et de *Taratalla*, ainsi que les trois *Mundani*.

## ÉLÉMENTS INTRODUCTIFS SUR LA TRADITION LITTÉRAIRE CRITIQUE A L'ÉGARD DE LA COUR

La critique littéraire du monde bourgeois et plus spécialement courtois n'est pas neuve, ce constat valant également pour l'époque de nos deux humanistes. Ses aléas et dangers divers sur le plan moral et éthique, les rapports du courtisan à la Fortune, les caprices du prince machiavélique, en un mot l'antagonisme fondamental existant entre le spirituel et le temporel sur les plans intellectuel, religieux et politique, ont représenté, pour les théologiens, moralistes et humanistes de tous temps, des matières quasi inexhaustibles<sup>8</sup>.

De la *Satire V* de Juvénal et surtout du *Περὶ τῶν ἐπὶ μισθῶ συνόντων*, *Sur ceux qui sont aux gages des grands* de Lucien<sup>9</sup> aux écrits satiriques *De infelicitate principum* (1440) du Pogge et

<sup>8</sup> Pour des études globales, voir essentiellement (par ordre chronologique): H. Kiesel, « *Bei Hof, bei Höll* ». *Untersuchungen zur literarischen Hofkritik von Sebastian Brant bis Friedrich Schiller*, Tübingen, De Gruyter [Studien zur deutschen Literatur, 60], 1979; *Id.*, « 'Lang zu hofe, lang zu helle': Literarische Hofkritik der Humanisten », *Legitimationskrisen des deutschen Adels 1200-1900*, éd. P.U. Hohendahl, P.M. Lützel, Stuttgart, 1979, p. 61-81; *Humanismus und böfisch-städtische Eliten im 16. Jh.: 23. Deutsch-französisches Historikerkolloquium des Deutschen Historischen Instituts (Paris, 6.-9. April 1987) = Humanisme et élites des cours et des villes au XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. K. Maletke, J. Voss, Bonn, Röhrscheid [Pariser historische Studien, 27], 1989 et particulièrement l'article de J. Jacquart « Humanisme et élites à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle », p. 15-28; B. Studt, « *Exeat aula, qui vult esse pius*. Der geplagte Alltag des Hofliteraten », *Alltag bei Hofe: 3. Symposium der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften in Göttingen zu Ansbach vom 28. Februar-1. März 1992*, éd. W. Paravicini, Sigmaringen, Thorbecke, 1995, p. 113-136; *Hofgesellschaft und Höflinge an europäischen Fürstenhöfen in der Frühen Neuzeit (15.-18. Jh.) = Société de cour et courtisans dans l'Europe de l'époque moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, éd. K. Maletke, C. Grell, Münster, London, Lit [Forschungen zur Geschichte der Neuzeit. Marburger Beiträge, 1], 2001.

<sup>9</sup> Précisons que les efforts de Lucien visent à libérer seulement les *πεπαιδευμένοι* (philosophes, grammaticiens, musiciens, ...) qui se mettent à la solde des puissants et non les gymnastes et autres flagorneurs (cf. *Sur ceux qui sont aux gages*, 4). On se souviendra, pour l'anecdote, que Lucien crut bon de composer, une fois en service civil en Égypte, une apologie pour ces mêmes hommes de culture à la solde des puissants... Rappelons que l'influence de cet opuscule de Lucien a pu trouver un second souffle à l'occasion de la traduction latine érasmienne des *Opera omnia* en 1506. Cet archétype littéraire, en partie par le biais des ouvrages de Piccolomini et de Hutten, a inspiré également des œuvres en français comme le *Discours de la Court* en vers de Claude Chappuys (1543) ou la *Promesse* (ou *Élégie à la Roynne*) de Ronsard (1564). Cf. O. Gewerstock, *Lucian und Hutten. Zur Geschichte des Dialogs im 16. Jahrhundert*, Berlin, 1924, p. 67-77; P.M. Smith, *The anti-courtier trend in sixteenth century French literature*, Geneva, Droz, 1966 (particulièrement p. 21-25: influence néo-latine); J.M. Massing, « The illustrations of Lucian's *Imago vitae aulicae* », *Journal of the Warburg and Courtauld Institute*, 50, 1987, p. 214-219. À côté d'autres pièces latines consacrées au thème de l'anticourtisanerie comme le *Curial (De vita curiali)* d'Alain Chartier (sur l'influence de ce texte, principalement dans les domaines latin, italien et français, cf. F. Heuckenamp, *Alain Chartier. Le Curial, texte français du XV<sup>e</sup> siècle...*, Halle, 1899, p. xxxv-xliii; *Roberti Gaguini epistolae et orationes*, éd. L. Thuasne, t. II, Paris, E. Bouillon, 1903, n. 1, p. 201-205), la stance de Jean Jacques Boissard (*Aulica vita splendida miseria*) ou l'épigramme *De curia aulica* d'Étienne Pasquier. Il ne faut pas, dans le cadre d'une étude du courant littéraire « anticourtisan » au XVI<sup>e</sup> siècle en France, passer sous silence ces deux ouvrages en français: la satire *Des courtisans* d'Amadis Jamyn (cf. *Le second volume des Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn*, Paris, 1584, f. 99 v.) et *Le Misaule ou Haineux de Court* (lequel par un dialogisme et confabulation fort agréable et plaisante, démontre sérieusement l'estat des courtisans et autres suivans la court des Princes), satire française parue en 1585, inspirée essentiellement de l'épître *De curialium miseriis* de Piccolomini (cf. P.M. Smith, *The anti-courtier trend*, p. 167), même si son auteur, Gabriel Chappuys, est aussi traducteur du dialogue huttenien. La satire du bourgeois est également bien représentée dans les pièces médiévales françaises. Sur ce vaste sujet, cf. par exemple J.V. Alter, *Les origines de la satire anti-bourgeoise en France au Moyen Âge et au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz [Travaux d'Humanisme et Renaissance, 83], 1966.

*De curialium miseris* (1444) d'Eneo Silvio Piccolomini<sup>10</sup>, en passant par la *Lettre XIV* de Pierre de Blois sur les dangers de la cour, en l'occurrence celle d'Henri II Plantagenet<sup>11</sup>, et le *De casibus virorum illustrium* (1355-1374) de Boccace, on voit que les prédécesseurs, mais aussi les sources potentielles de Hutten et de Textor n'étaient pas rares<sup>12</sup>. Avec la plupart des critiques modernes, nous n'hésiterons pas à parler, plus que de thème littéraire, de genre littéraire, attendant à la littérature moralistique générale<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> Il s'agit d'une très longue *Epistola* adressée à son ami Johannes de Eich, destinataire choisi puisqu'ayant « aboyé longtemps *inter aulicos canes* », et éditée seulement en 1473. Dans son épître à Louis de Genève, Textor déclare avoir bien conscience de l'existence des « briseurs de glace » (« *praescidisse glaciem* », relativement à la nouveauté du sujet) que furent Poggio Bracciolini et le futur Pie II, mais souligne également le gouffre stylistique béant entre Hutten et ces deux prédécesseurs (exactement: « intervalle d'autant de stades que de jours écoulés entre leurs traités et la présente *Aula* »). L'éloge du réalisme huttenien vaut la peine d'être reproduit *in extenso*, d'autant qu'il contient un résumé pittoresque de la vie calamiteuse des courtisans: « < dans cette *Aula*, surtout, > où il retrace les misères des courtisans avec tant d'art et de talent qu'au moment où je lisais, avec précipitation, selon mon habitude, j'avais l'impression d'être dévoré par les punaises et déchiré par la gale, d'exhaler une odeur repoussante, d'être défiguré par la lèpre, d'être rongé jusqu'à la moelle par le mal napolitain, d'être couché sur des matelas pouilleux au milieu d'essaims de puces, d'absorber une nourriture immonde et repoussante offerte dans des plats souillés et de souffrir en moi toutes les autres misères qui, selon lui, sont le lot des courtisans » (trad. P. Aquilon, « La réception de l'humanisme allemand à Paris à travers la production imprimée: 1480-1540 », *L'humanisme allemand (1480-1540). XIII<sup>e</sup> Colloque international de Tours*, Paris-München, 1979, p. 53).

<sup>11</sup> Il y séjourna à partir de 1173. Cf. L. Harf-Lancner, « L'Enfer de la cour: la cour d'Henri II Plantagenet et la Mesnie Hellequin dans l'œuvre de Jean de Salisbury, de Gautier Map, de Pierre de Blois et de Giraud de Barri », *L'Etat et les aristocraties (France, Angleterre, Ecosse) XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. P. Contamine, Paris, Presses de l'ENS, 1989, p. 27-50. On notera notamment le sous-titre révélateur du *Polycratus* de Jean de Salisbury: *sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum*. Sur la critique littéraire de la cour en Angleterre, cf. C. Uhlig, *Hofkritik im Englang des Mittelalters und der Renaissance. Studien zu einem Gemeinplatz der europäischen Moralistik*, Berlin-New York, De Gruyter, 1973; R. Köhn, « *Militia curialis*. Die Kritik am geistlichen Hofdienst bei Peter von Blois und in der lateinischen Literatur des 9.-12. Jahrhunderts », *Soziale Ordnungen im Selbstverständnis des Mittelalters*, éd. A. Zimmermann, I, Berlin-New York, De Gruyter, 1979, p. 227-257.

<sup>12</sup> Ainsi, on peut affirmer que l'*Aula* de Hutten s'inspire des éléments satiriques traditionnels (antiques, médiévaux et *recentiores*) que l'on trouve condensés chez Lucien ou chez Piccolomini, en les prolongeant et en les réarrangeant, cf. H. Kiesel, *Bei Hof, bei Höll*, p. 69. Parallèlement à la tradition littéraire, il serait intéressant de pousser l'investigation du côté du lexique humaniste relatif à la cour. Ainsi, à côté des mots neutres et descriptifs comme *aula* (*aulicus*, *aulice*, *aulicari*, etc.), *curia* (*curialis*, *curialitas*, etc.), on trouve certains termes plus rares, souvent connotés péjorativement, chez Guillaume Budé, Nicolas Clénard ou encore Andreas Fricius Modrevius (Modrzewski), comme *aulicaster*, *-tri* « courtisan », *aulicaturio*, *-ire* « désirer une vie de courtisan », *aulicismus*, *-i* « habitude d'homme de Cour », cf. R. Hoven (avec la collab. de L. Graillet), *Lexique de la prose latine de la Renaissance*, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Leiden-Boston, Brill, 2006, *s.v.*

<sup>13</sup> Il faut signaler aussi une entreprise telle que le recueil de H.P. Herdesianus intitulé *Aulica vita, et opposita huic vita privata* (Francoforti, 1577; 2<sup>e</sup> éd.: 1578) réunissant, au-delà d'une foule d'extraits d'auteurs latins et grecs comme contemporains, les traités ou dialogues de Piccolomini, Hutten, Lucien dans la traduction d'Érasme, les préceptes de ce dernier tirés de son œuvre (*Éloge de la Folie* et correspondance), des extraits sur l'*oeconomia aulica* provenant du *De incertitudine et vanitate scientiarum* de Henri Corneille Agrippa, un poème d'Antoine Fuchs *De aulae molestiis* ou encore l'ouvrage, dans sa traduction latine, d'Antonio de Guevara *De vitae rusticae privataeque, laudibus, et contra de aulicae vitae molestiis* (traduit en français par Antoine Alaigre, *Le mépris de la Cour, avec la vie rustique*, Lyon, P. de Tours, 1542, etc.). L'index fourni reprend des matières telles que les *honores*, *divitiae*, *voluptates* des courtisans, leur *potentia*, leur *pietas*, tout ce qui entre dans l'*aulica dieta* (nourriture, boissons, sommeil, voyages,...), tous les monstres de la fameuse *Mare Aulicum*, ainsi qu'une multitude de notions curieuses et pittoresques, telles que les *barbae aulicae* (cf. aussi *barbae philosophicae*), les *salaria aulica*, les *Tantalii aulici*, etc. Le titre développé de l'*altera pars* est lui aussi évocateur: *De vita privata, mediocri, et tranquilla, vitae aulicae opposita*... Un peu plus d'un siècle plus tard,

LECTURE COMPARÉE DE L'*AULA* DE HUTTEN ET DES SOURCES TEXTORIENNES PRÉCITÉES

Notre objectif n'est pas tant de déterminer l'originalité respective de Hutten et de Textor au regard de leurs prédécesseurs – essentiellement Lucien dans le texte ou dans la traduction d'Erasmus *De iis, qui mercede conducti, in divitum familiis vivunt*, ou encore le traité de Piccolomini – ni leur influence sur les écrits postérieurs, que de comparer ces deux auteurs entre eux, de tenter d'estimer au juste la dette et l'indépendance de Textor vis-à-vis de Hutten, par le biais d'une sorte de table raisonnée des matières et thèmes mis en lumière par ces deux humanistes<sup>14</sup>. Parallèlement à cette question de l'*Einfluß*, c'est la représentation du Prince et de sa cour, telle que forgée par Hutten et Textor, que nous tenterons de mettre en lumière.

L'information sur chaque thème de la vie aulique abordé par le Chevalier et le régent (*regens grammaticorum*) provient tant des avantages supposés respectivement par *Castus* et *Fortuna* que des démentis et arguments avancés par *Misanthus* et *Aulicus*<sup>15</sup>. Au produit de ces deux documents, nous joindrons, pour rappel, les données originales tirées des deux lettres de Textor évoquées plus haut (36 et 86), de son épître à Louis de Genève, ainsi que de son poème à Viturellus, seul témoignage versifié de l'ensemble. Une attention toute particulière sera portée au vocabulaire utilisé par le noble poète allemand et le pédagogue et moraliste parisien<sup>16</sup>.

*Sodome et Bacchus*

L'incompatibilité rédhibitoire existant entre le milieu aulique et l'éducation vertueuse est assez bien résumée dans ce passage de la très courte *Epistola* 86 de Textor, que nous citons dans la traduction d'Antoine Tiron:

Si tu veux avoir accès facile et ouvert auprès des Princes, tout premier te faudra prendre congé de toutes vertus<sup>17</sup>, renoncer la vérité, priser et louer d'un visage riant tout ce qu'ils diront, ou feront, eussent-ils commis quelque meurtre<sup>18</sup>.

---

Ahasver Fritsch (1629-1701) fera paraître un véritable réquisitoire contre le phénomène curial, l'*Aulicus peccans, sive Tractatus de peccatis aulicorum*, auquel est joint, notons-le, le dialogue huttenien (Osterodae, 1682).

<sup>14</sup> Cette classification de matières pourrait éventuellement servir de matrice initiale à un projet de comparaison plus vaste incluant les œuvres déjà précitées et bien d'autres, y compris la littérature française similaire du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>15</sup> Cette structure en miroir représente un premier point commun entre les deux auteurs.

<sup>16</sup> Nous mettons en gras les termes employés communément par Hutten et Textor. Outre ces emplois lexicaux identiques (ou très proches: de même famille sémantique), nous verrons que nombre d'idées et de passages de l'*Aula* se retrouvent en substance dans l'œuvre de Textor analysée.

<sup>17</sup> Littéralement « dire adieu à la Vertu » dans le texte latin. Cf. aussi les expressions « *a virtute alienum, nihil est non probrosum* » ou encore « *nihil non inhonestum audire* », « oui dire de soi tous vitupères (vitupérations) et vilénies qui se peuvent dire » (lot inévitable du courtisan, traduction de Tiron), toutes employées par Textor dans l'épître 36.

<sup>18</sup> *Les Epîtres morales de M. Jean Tissier de Nivernois, traduites de Latin en François* par Antoine Tiron (Anvers, J. Wasberghe, 1563) = lettre 85, intitulée « Qui veut suivre la cour faut abandonner toutes vertus ». Comme nous allons le voir, le courtisan se jette dans une dépravation continue de son âme: quasiment tous les péchés, capitaux ou moins capitaux, sont pointés par les deux auteurs (avarice, luxure, cruauté, gourmandise, ambition destructrice,...).

*Si facilem accessum velis tibi patere ad Principes, imprimis dicendum erit vale Virtuti, repudianda Veritas, atque etiam probandum gratante plausibili vultu quicquid illi dixerint aut fecerint, vel si hominem interfecerint.*

Ou encore dans son *Épître* 36:

Ignorest-tu combien c'est chose difficile et austère de vivre sans reproche au lieu où vertu et prudence sont bannies et déçassées ? (Traduction de Tiron)

*Nescis quam austerum sit inculpate vivere, ubi probitas et virtus exulant.*

	Hutten, <i>Misaulus sive Aula</i>	Textor <sup>19</sup>
Luxure	<i>in scortatores (incidere)<sup>20</sup> ; per (vinum et) amorem turpia admittere ; scorta poscere</i>	<b>FA:</b> <i>luxus ; meretrices.</i> <b>V:</b> <i>Veneri genioque vacari ; suas veneres concubitusque referre<sup>21</sup></i>
Ivresse... et déchéance	<i>semper ebrii ac temulenti vel citra vinum ; alacriter plenis concursare poculis ; vino dediti ; noctu diuque bibere ; vino madere (pavimenta) ; (des ebrii) plus profundere, quam <b>ingurgitare</b> et plus <b>ingurgitare</b>, quam ferre posse ; vinum aut acidum aut quod ab alia</i>	<b>FA:</b> <i>ubi satis se &lt;sc. Aulicos&gt; <b>ingurgitarunt</b> vino, reclinant <b>ebria</b> capita et cervices in scamna et scrinia et quemcunque possunt locum<sup>22</sup> ; sumptum praeter modum vinum <b>ructare</b> ; evomere ; dormientibus <b>oppedere</b><sup>23</sup>, aut eorum nares taetro aliquo odore suffumigare. <b>V:</b> <i>lectos <b>percacare</b><sup>24</sup> ;</i></i>

<sup>19</sup> Nous indiquerons systématiquement la provenance de l'information: **E/e** = resp. *Epistola* 36 et 86; **FA** = *Fortuna et Aulicus*; **L** = épître à Louis de Genève; **V** = poème à Vitruellus. Pour alléger ces notes, nous n'avons pas cru bon de préciser les folios et pages attestant chacun des termes signalés. Dans la même perspective, nous n'indiquons qu'une fois les termes et expressions employés dans deux sources différentes ou davantage (chez Textor). Enfin, par souci d'uniformisation, nous avons remis au nominatif singulier ou pluriel les mots et adjectifs principaux, ainsi qu'à l'infinitif les verbes conjugués. Le cas échéant, une note précise les personnes et situations visées par les expressions mentionnées.

<sup>20</sup> Risque touchant particulièrement les plus jeunes courtisans selon Hutten. Si Textor n'emploie pas *scortari* dans les sources analysées, il affirme, en revanche, dans son dialogue *Ecclesia*, que l'on trouve peu de prêtres « moins débauchés que les maquignons de cour » (« *qui non scortentur liberius quam muliones aulici* », f. 107 dans l'édition de 1530).

<sup>21</sup> « Faire état de ses maîtresses et de ses accouplements » (v. 42). Le mot *veneres* peut aussi signifier ici « charmes, traits », mais cela donnerait une note quelque peu favorable ou positive à un contexte de déchéance morale. On trouvera, dans les sections suivantes, d'autres péchés comme la gourmandise.

<sup>22</sup> « Lorsqu'ils <certaines courtisans> se sont assez gorgés de vin, ils inclinent tête ivre et épaules en quête de banquettes et de coffres et de tout endroit qu'ils peuvent atteindre ».

<sup>23</sup> Même idée, si l'on peut parler d'une idée, en **V** (v. 38): « <Alter> / somno stertentis pedit in os socii ».

<sup>24</sup> Nous ne connaissons pas d'attestation de *percacare* antérieure à celle-ci, hormis celle de l'*Aula* mentionnée ci-contre. U. von Hutten emploiera aussi l'expression « *omnibus merdis percacare* », « couvrir de toutes les merdes » dans son *Expostulatio* contre Érasme (1523), propos visant un ouvrage antiluthérien et qu'il attribue précisément à son adversaire, cf. U. von Hutten, *Ulrichi Hutteni... opera... omnia*, éd. E. Böcking, II, 1859, p. 213, 4-5. Une seconde attestation se trouve, précisément, dans la défense de l'humaniste hollandais contre l'accusation précitée, où l'auteur de la *Spongia adversus aspergines Hutteni* déclare que c'est l'auteur de cette délation à Hutten qui précisément « *omnibus merdis percacandus* », car lui-même, comme il l'explique, n'entendit jamais dire de tels mots et ne proféra ni même ne songea à proférer jamais de telles injures, cf. *Ibidem*, p. 288, 24-28.

	<p><i>sumptum mensa [...], de quo biberat forte barbatus aliquis, barbam profuso nuper iure conspurcatam habens ; besternam crapulam olere et quiddam <b>eructare</b> odiose <b>foetidum</b> ; <b>percacatis</b> sedere femoralibus, vini impetu emollita alvo, aut apud ipsam statim mensam <b>vomere</b> ; (in aula...) effundi ; (eodem in triclinio) bibere, vomere, invicem sibi <b>oppedere</b> ; (du victus potator gisant) inter dormiendum vomere, inter vomendum dormire, excubantibus iuxta canibus, qui defluentes mediotenus palato sordes elamberent</i></p>	<p><b>vomere</b> in pateram ; inhonesta facere, calidis hircum <b>foetentem</b> pascere in alis<sup>25</sup></p>
--	--	--

*La religion*

Nous consacrons une rubrique au rapport des membres de la cour à la religion, afin de montrer précisément qu’au point de vue textuel, ce domaine n’a pas été beaucoup explicité par nos deux auteurs. Cependant, il va sans dire que le comportement des courtisans, tel que décrit par Hutten et Textor, ne ressemble ni de près ni de loin à celui d’un parfait sacristain...

Sur la question du degré de religiosité à la cour, la sentence la plus péremptoire émane sans aucun doute de Lucain: « *Exeat aula, qui vult esse pius* »<sup>26</sup>.

<b>Hutten, <i>Aula</i></b>	<b>Textor</b>
<p><i>fidem fraudare ; in deos (atque homines) delinquere</i><sup>27</sup></p>	<p><b>FA:</b> <i>refugere templa non minus quam carceres</i><sup>28</sup></p>

*Le luxe*

D’une manière générale, la vie luxueuse des courtisans est considérée par *Castus* et *Fortuna* comme une corne de « *munditiae* » et de « *deliciae* », « élégances et douceurs », mais comme un amas de « *sordes* », « crasses » (ou « *immunditiae* ») par les courtisans malheureux<sup>29</sup>. Par ailleurs,

<sup>25</sup> « Faire paître un bouc puant au creux de ses chaudes aisselles » (v. 41). Nous ne savons exactement les tenants et aboutissants exacts d’un tel tableau (ivresse,...), mais le plaçons ici en tant que « dérive comportementale ».

<sup>26</sup> Lucain, *De bello civili sine Pharsalia*, VIII, 493-494. Hutten cite ce mot assassin dans son dialogue.

<sup>27</sup> C’est, en l’occurrence, le vent de l’*ambitio* qui fausse et repousse au loin les scrupules religieux.

<sup>28</sup> À *Fortuna* qui lui oppose qu’elle a déjà vu des courtisans dans des temples, *Aulicus* affirme que « si certains peut-être s’y sont rendus, ce n’était pas pour prier, mais afin de digérer par une longue promenade leur nourriture dévorée plus que de raison, ou bien, le ventre plein, bannir le dangereux sommeil en écoutant des discours fabuleux ».

<sup>29</sup> Cependant, le courtisan repent, tant chez Hutten que chez Textor, peut aussi bien reconnaître l’infériorité matérielle de sa vie précédente (« *panni vilissimi* », etc.), tout en chérissant son souvenir. D’autres expressions

Hutten n'a de cesse de montrer le contraste entre les *mores aulae*, que les courtisans sont forcés de suivre – tels des Colosses ou des Géants, on leur demande d'être « *iactabundi, ostentatores, gloriosi, magnifici* », de se plier, dans leur apparence, aux principes de *pulchritudo* et de *venustas* – et leur hideur intérieure (« *morbidi, marcentes, mire informes,...* »).

	Hutten, <i>Aula</i>	Textor
Vêtements	<i>munditia</i> <sup>30</sup> ; <i>sericum</i> <sup>31</sup> ; <b>molliter</b> /splendide/regie vestiti/adornati ; <b>purpurati</b> ; <i>pretiosa</i> /purpura vestis ; <i>vestium nitor</i>	<b>FA</b> : <i>sericati</i> ( <i>sericei panni</i> ) ; <i>paludati</i> ; <b>purpurati</b> ; <i>byssos</i> (et <i>purpura</i> ) <i>induti</i> ; <i>aureae vestes</i> ; <i>gemmatae caligae</i> . <b>V</b> : <i>tunicae molles</i> ; <i>ostrum</i> ; <b>byssus</b> <i>mollis</i> ; <i>linum</i>
Bijoux, parures, richesses	<i>bene nummati</i> ; <b>aurum</b> ; <b>argentum</b> ; <b>gemmae</b> ; <i>margaritae</i> <sup>32</sup>	<b>FA</b> : <b>aurum</b> ; <b>argentum</b> ; <b>gemmati</b> ; ( <i>gemmis</i> ) et <i>monilibus ornati</i> . <b>V</b> : <i>pulchrae catenae</i> ; <i>torquis</i>
Parfums <sup>33</sup>	<b>arabice olentes</b> ( <i>purpurati</i> )	<b>E</b> : ( <i>in aula</i> ) <b>qui arabice olent</b> <sup>34</sup>
Serviteurs (nombre et tenue)		<b>V</b> : <i>atria nec pictis plena satellitibus</i>

*Vie quotidienne*

*La cuisine*

	Hutten, <i>Aula</i>	Textor
Finesse des mets <sup>35</sup>	<i>in omnibus lautitiis delicias</i>	<b>FA</b> : <i>epularum deliciae</i> ; <i>electiles cibi</i> ; <b>lauta culina</b> ; <i>dapsilis mensa</i>

remarquables sont à noter (tirées de **FA**): « *fuscata prosperitas* », « prospérité fardée » (aussi dans **V**, v. 16) ; « *qui non (obolum) habent unde restim emant / unde asinum nutriant* » (pauvreté personnelle des courtisans).

<sup>30</sup> Mot générique employé par *Castus* pour décrire la munificence des habits de cour, par opposition aux *sordes* du commun (aussi « *panni vilissimi* »), que regrette *Misaulus* (début du dialogue). Plus loin, *Misaulus* dépeint les courtisans qui s'en sortent le mieux, c'est-à-dire les plus trompeurs, comme « *in omni munditia... delicias* ».

<sup>31</sup> La soie, parfois synonyme, chez Hutten, de mœurs efféminées (« *ultra accersita mollities, vita viris indigna* »). Mais c'est au mal du *luxus* en général que Hutten impute un certain amollissement du caractère (germain). Chez Textor, cette idée est davantage exprimée par les parfums auxquels recourent les courtisans.

<sup>32</sup> Toutes ces richesses qui envahissent la cour sont qualifiées, à cet endroit, de *nugae* par Hutten.

<sup>33</sup> Voir aussi, plus loin (« Cuisine »), les épices et aromates exotiques introduits dans le luxe courtois.

<sup>34</sup> L'expression « *arabice olere* », « sentir les parfums d'Arabie » – cf. l'explication plus que traduction de Tiron: « ceux qui en cour sentent le musc, l'ambre et la civette » – remonte à Plaute, cf. Diomède, *Ars grammatica*, I, (*Grammatici Latini*, éd. H. Keil, I, p. 383, 16). Mais le contexte invite à penser que c'est bien à l'auteur du *Misaulus* que Textor emprunte et l'expression et l'idée générale. En effet, dans ce passage de l'*Epistola* 36, Textor décrit également l'opulence apparente des courtisans (l'expression est jointe à « *in cute purpurati* »), qu'il oppose à leur dévotion intérieure, cf. *infra* « Maladies ». Selon Adrien Guyhard, commentateur de quelques lettres dans leur édition rouennaise de 1540, ces mots visent avant tout les efféminés. Horace, lui, dénonçait les excès contraires en *Sermones*, I, 2, 27 (= I, 4, 92): « *pastillos Rufillus olet, Gargonius hircum* ».

<sup>35</sup> Dans **FA**, Textor fournit des listes de plats d'exception (emprunts notamment à Suétone, *Vitellius*, 13, 5). Par ailleurs, Hutten ne manque pas de décrire la honte (*verecundia*) éprouvée par le courtisan invité, les rares fois où la chose se produit, à la table du Prince, rendant impossible à ce Tantale habitué à la mangeaille l'absorption de plats « *laute parata ac eleganter apposita* ». Par ailleurs, le Chevalier met en exergue le caractère confus et intempestif des horaires des repas (et des prises de boissons; Lucien y ajoute celui des bains, cf. *Sur ceux qui sont aux gages*, 26).



Obscénité des plats <sup>36</sup>	<i>cibus ut multis, ita negligenter apparatus, marcescentibus saepe ac rancidis carnibus, in vas nihil purius coniectis, quibus cum grylli se, muscae ac aranei et id genus animalia miscuerunt ; aut quae vermes iam pepererant ; (carnes) semicoctae ; pisces iam diu ante mortui</i>	
Épices, aromates	<i>cinnama (pl.) ; crocus ; piper<sup>37</sup></i>	
Gourmandise	<i>dediti crapulae<sup>38</sup> ; in gulones (et potores) incidere<sup>39</sup> ; noctu diuque edere</i>	<b>FA:</b> <i>ventrem saginare ; devoratus plus aequo cibus ; saturnus venter.</i> <b>E:</b> <i>in multam noctem pergraecari<sup>40</sup></i>

*Le sommeil*

En surplus des avanies et autres comportements pour le moins discourtois commis par certains courtisans ivres à l'encontre d'autres cuvant leur vin – cf. *supra* « ivresse et déchéance » : « *dormientibus oppedere, aut eorum nares taetro aliquo odore suffumigare* » – certaines préséances et règles tacites, notamment, régissent les nuits à la cour<sup>41</sup>.

	<b>Hutten, <i>Aula</i></b>	<b>Textor</b>
Le sommeil princier doit	<i>ad septimam statim horam standum ad principis conclave<sup>42</sup> ;</i>	<b>FA:</b> <i>nefas est dormire priusquam (dominus) venerit<sup>44</sup></i>

<sup>36</sup> Toute cette horreur culinaire, Hutten la résume, en effet, par l'expression « *mira obscenitas* ». Cf. aussi *infra* « Insalubrité culinaire ».

<sup>37</sup> Hutten ajoute « *et reliqua exotica* » à cette série de produits luxueux envahissant la cour.

<sup>38</sup> Il s'agit bien ici d'excès de nourriture, le cas de l'ivresse ayant été soulevé juste avant dans le passage en question (mais cf. aussi *supra* « ivresse et déchéance »).

<sup>39</sup> Ce risque touche, en l'occurrence, la jeunesse courtisane, peu résistante à la contagion des mauvaises fréquentations.

<sup>40</sup> Tiron traduit cet exemple d'écart à la vertu par « ivrogner jusques à minuit » Le verbe « *pergraecari* », « vivre tout à fait à la grecque, faire bombance » est essentiellement plautinien (cf. aussi « *Graeco more bibere* » : Cicéron *Verrines*, I, 2, 66). Les lexicographes en donnent la définition explicite suivante: « *epulis et potionibus inservire* » (cf. Paul Diacre, *s.v. pergraecare*, p. 235, 22 Lindsay). Dans son Dialogue *Ecclesia* (f. 107 de l'édition 1530), Textor emploie l'expression « *instar Maenadum noctes atque dies pergraecari* » à propos de la plupart des *sacerdotes* comparés, pour l'occasion, aux « maquignons de cour » (« *muliones aulici* »).

<sup>41</sup> Hutten n'oublie pas de signaler les incommodités nocturnes engendrées par les « *obstreperi potatores* », « buveurs retentissants par-devant » – sans que l'on sache précisément de quel organe ou orifice ce « bourdonnement » provient... (l'adjectif *obstreperus* est rarissime, nous ne le connaissons que chez Apulée, *Florides*, 13, où il désigne le chant de la cigale) – par le « crieur d'un truc ἀμουσότατον surpassant l'harmonie du braiment de l'âne », par « ceux qui ont le vin bavard des heures durant » ou encore par les poivrots conteurs d'« *inconditae fabulae* ».

<sup>42</sup> Par ce garde-à-vous très matutinal, pouvant se prolonger au gré du sommeil princier (« *aliquot saepe horas* »), le courtisan se tient à l'écoute des volontés de son maître et prêt à l'accompagner en sortie. L'aspect militaire de cette attitude est également rendu par l'expression « *ab alterius iussu pendere* » commune aux deux humanistes (en **E** chez Textor). Hutten accentue encore le caractère avilissant (« *deforme* ») de la scène en précisant que le courtisan doit se

être le plus long	<i>vigiliis conari ; in plurimam frequenter noctem observare, dum a convivio &lt;e.g. princeps&gt; redeat</i> <sup>A3</sup>	
Literie (de voyage)	<i><b>pulices</b> pati ; a cimicibus commorderi</i> <sup>A5</sup> ; ( <i>sortiri lectum alicuius</i> ) qui ex morbo putet, ac <b>scabie</b> infectus est (aut cui spurce olet anima) ; <i>lecti impuri/pestilentes [...] ubi ille dormierat paucis ante diebus, morbo Gallico adesus, ubi <b>leprosus</b> aliquis desudaverat</i> <sup>A6</sup> ; <i>lodices sextum ante mensem loti, in quibus se voluntarunt morbosus illi, unde multam saniem, multum pus exceperunt ; (pernoctare...) vix raris substratis... stipulis, aut <b>pediculosa</b> aliqua <b>culcita</b> inter cimices, et conserta <b>pulicum examina</b></i>	<b>FA:</b> <i>in cubilibus, quibus <b>scabiosi</b>, cancrosi, <b>leprosi</b>, podagrici<sup>A7</sup>, ulcerosi, paralytici forte iacuerunt</i> <sup>A8</sup> ; <b>L:</b> <i>in <b>pediculosis culcitis</b> inter <b>pulicum examina</b> iacere</i>

*Les distractions*

Il ne faut pas se leurrer: les activités décrites ci-après ne sont pas exemptes de danger pour l'âme de ceux qui s'y adonnent, parfois contraints.

	<b>Hutten, Aula</b>	<b>Textor</b>
Jeux (de hasard)	<i>studiosi <b>aleae</b> ;</i>	<b>FA:</b> <i><b>alea</b> ; fritillus (cornet à dés) ;</i>

mettre en branle « *ad subitum tintinnabuli pulsum* » (cf. Lucien, *Sur ceux qui sont aux gages*, 24: « ὑπὸ κώδωνι »). Ce commandement du courtisan se retrouve également dans la *Promesse* (cit. *supra*) de Ronsard, lorsque la reine Promesse incite le poète à courtiser les grands Seigneurs, « venir à leur lever, venir à leur coucher ». Mais c'est encore Lucien qui fut le premier à dépeindre ces « nuits passées à la porte du patron » (« *θυραυλῖαι* », cf. *Sur ceux qui sont aux gages*, 10) : « [δει] ἔωθέν τε ἐξανιστάμενον περιμένειν ὠθούμενον καὶ ἀποκλειόμενον καὶ ἀναίσχυντον ἐνίοτε... », « <Il faut> se lever dès l'aurore, attendre en bousculant et en barrant le passage, quelquefois en se livrant à des actes honteux ».

<sup>44</sup> Un abandon au sommeil matinal, alors que le maître est éveillé, n'échapperait pas aux jaloux attentifs qui s'empresseraient de rapporter cette faiblesse au *dominus*, afin de s'incruster eux-mêmes davantage dans sa bienveillance.

<sup>43</sup> De même, le courtisan doit languir en attendant le retour de son maître parti chasser ou édicter des lois. Pour d'autres épreuves exigeant une telle patience, cf. *infra* « voyages et déplacements » (Hutten).

<sup>45</sup> Lucien évoque également les « *κόρεις* », « punaises » infestant le dessous des lits (cf. *Sur ceux qui sont aux gages*, 17).

<sup>46</sup> Face à cette infection (syphilis et lèpre) des lits et des couvertures (*lodices* ci-après), mieux vaut peut-être encore « *humi pernoctare* », ce qui est également réservé aux malheureux courtisans (H). On notera que la syphilis (ou vérole) est appelée « *Gallicus morbus* » par Hutten et « *Neapolitanus morbus* » par Textor (cf. *infra* « Maladies et mauvaise hygiène »).

<sup>47</sup> La podagre est également citée par Hutten parmi les affections menaçant le courtisan, cf. *infra* « Maladies »; cf. aussi Lucien, *Sur ceux qui sont aux gages*, 31 et 39.

<sup>48</sup> Aux princes est réservé le droit exclusif de « se reposer moelleusement sur des coussins bourrés de plumes provenant du dessous des ailes des perdrix » (« *in culcitis subalaribus perdicum plumis refertis molliter quiescere* », **FA**).

	<i>in aleatores (incidere)<sup>49</sup> ; taxillos poscere</i>	<i>sphaeristerium</i> (paume). <b>E:</b> <i>in alea pernoctare, aere alieno obrui<sup>50</sup></i>
Équitation (pour les courtisans)		<b>FA:</b> <i>equorum phalerae</i> (argent mis dans leur achat) ; <i>sternacibus et praestantissimis equis uti.</i> <b>V:</b> <i>qui frena ferox aurea mordet equus</i> (v. 12)
Voyages et déplacements ( <i>vaga aula</i> )	<i>equitantem illum &lt;principem&gt; per urbem fessis diu pedibus sequi ; in aestu ac frigore excubare<sup>51</sup></i>	<b>FA:</b> <i>diversos hominum mores circumspicere<sup>52</sup></i>
Divertissements (princiers)	<i>in simias aulicas impingere<sup>53</sup> ; scurrae, ludiones, mimi, musici<sup>54</sup></i>	

*Une professio périlleuse*

Les qualificatifs et expressions négatives visant le milieu conflictuel des courtisans, où *hostes* et *familiares* se confondent, où *Invidia* et *Livor* règnent en maître, sont fort divers et variés. Des ordinaires « *malevoli domestici* » et des « *infidi ac fraudulenti* » soi-disant « *comites* » (H) à ceux « qui, sous l'aspect de la colombe, brandissent la queue on ne peut plus abominable du scorpion »<sup>55</sup>, le cortège bigarré d'*insidiae* et de *calamitates* – ce « perpétuel frisson qui hante » (« *sempiternus horror inhabitans* ») pour reprendre une formule de Textor (FA) – constitue la réalité de la lutte courtisane<sup>56</sup>.

	<b>Hutten, Aula</b>	<b>Textor</b>
Empoisonnement	<i>aulicum uenenum</i> (fig.) ; <i>insidiosii convictores</i>	<b>FA:</b> <i>ueneficia</i> ; <i>potionata pocula</i>
Agressions physiques	<i>a morionibus exoculati, dum provocati illi furiunt ; ad mortem usque caesi ; torturae ; (mutua) caedes</i>	

<sup>49</sup> En parlant des jeunes courtisans au caractère peu résistant à la tentation.

<sup>50</sup> « passer les nuits entières au jeu de dés et de cartes, être endetté jusques à tout » (traduction de Tiron).

<sup>51</sup> Ces tribulations (« *aerumnae* ») des courtisans s'ajoutent à celle de l'« attente nocturne » et de la literie insalubre, cf. *supra* « sommeil ».

<sup>52</sup> Cet intérêt anthropologique supposé par *Fortuna*, le courtisan en infirme l'existence, étant donné que les *miseriae* des courtisans les accompagnent partout et que les conditions mêmes des déplacements sont misérables (pluie, boue, montures efflanquées, mais aussi literie hygiéniquement déplorable, cf. *supra* « sommeil »).

<sup>53</sup> Hutten évoque sans doute ici les singes que nombre de princes s'amusaient à habiller de vêtements d'homme et parfois même de pourpre, cf. Érasme, *Adages*, 610 (= I, 7, 10 : « *simia in purpura* »).

<sup>54</sup> Ces bouffons et autres hommes de spectacle sont, avec les *parasiti*, ceux qui reçoivent le plus de largesses princières.

<sup>55</sup> Ce dernier tableau provient de FA (« *qui sub columbina specie taeterrimam ferunt caudam scorpionis* »).

<sup>56</sup> Textor revient ailleurs sur cette impression latente de peur, cf par exemple « *insolita formido* » et « *territa dies* » en V, resp. v. 45 et 48. Hutten insiste, quant à lui, sur le bannissement quasi total de la véritable amitié (thème moins abordé par Textor) et de ses querelles intestines inévitables (« *perpetua cum paribus invidia conflictari* »).

<p>Délation et trahison</p>	<p>(<i>commissa sibi</i>) <i>secreta effutire</i><sup>57</sup> ;  <i>fidem frangere</i> ;  <i>adduci facile</i> ;  <i>multa saepe tacenda (per ebrietatem) effundere</i> ;  <i>aulici susurrone</i>s &lt;qui&gt; <i>meritum omne (tuum) invertere student, (te) gravem vocantes ac importunum... , dejiendi consilium capiunt</i><sup>58</sup> ;  <i>sycophantae</i></p>	<p><b>FA:</b> <i>qui vigilant.</i>  <b>V:</b> <i>immunda referre</i></p>
<p>Hypocrisie et flatterie<sup>59</sup></p>	<p>(<i>ingenium</i>) <i>simulare ac dissimulare (mores)</i> ;  <b>adulari</b> (<i>adulatio</i>) ;  <i>magnis diu laboribus, multis vigiliis, favorem hominis captare</i> ;  <b>fucata</b> / <i>blanda pestis</i><sup>60</sup> ;  <b>blandum venenum</b> ;  <b>palpones aulici</b> ;  <b>a tertio usque iugere dextram porrigere</b> ;  <i>assentatio</i> / (<i>in</i>) <b>assentatores</b> (<i>impingere</i>)</p>	<p><b>FA:</b> <i>adulatores qui cauda blandiuntur, qui cervices confricant, qui percutiunt palpo... et hirundinum instar exsugunt quicquid possunt</i><sup>61</sup>.  <b>E:</b> <i>aulici isti palpones, qui pellace vulpe benigniores et in ostio tantum formosi, aureos montes pollicentur, et a tertio usque iugere manus porrigunt, his tamen saepenumero fucum faciunt, a quibus amplissima susceperunt munera</i><sup>62</sup>.  <b>e:</b> <i>qui hac tempestate volunt rem augere</i></p>

<sup>57</sup> Ces risques de trahison se concentrent surtout chez les courtisans moins fortunés, attirés par l'appât de gains faciles. Hutten pointe aussi ces intercesseurs qui inspirent des décisions iniques au Prince (« *ea quae in consiliis agitata sunt prod<ere>, ut iniquam principi causam commendent* »).

<sup>58</sup> Ces « chuchoteurs médisants » sont perpétuellement à l'affût d'éventuelles ascensions des gens de cour dans le cœur du Prince, agissant ainsi, à leur niveau, sur la *Fortunae rota* (H).

<sup>59</sup> Chez Hutten surtout, l'hypocrisie et la flatterie sont perçues aussi comme deux moyens de résister au milieu ambiant (par une sorte de fusion avec celui-ci), la candeur et la bonté s'avérant parfaitement vaines et inefficaces. Cette « souplesse » de caractère vitale, Hutten la résume comme suit: « *opus est aulico omnem in modum conformare se moribus eorum, quibus cum vivit, ut ingenio omnem in partem mutabili sit, in omnibus versutus et callidus, in summa, ipso Prot<h>eo varius magis* ». Textor reprend aussi l'adage « *Proteo mutabilior* » (cf. Érasme, *Adages*, 1174 = II, 2, 74), mais en parlant spécifiquement des humeurs princières. Une autre métaphore huttenienne est empruntée au théâtre: au sein de cette vaste « *aulica comoedia* » (ou *fabula*) s'insinue et se répand un véritable « *malum tragicum* » (sur cette dernière expression, cf. Érasme, *Adages*, 3240 = IV, 3, 40). Cf. aussi Lucien, *Sur ceux qui sont aux gages*, 41 (τραγωδία digne de Sophocle ou d'Euripide, se jouant sous chaque repli de l'habit de pourpre). Pour prolonger la métaphore dramatique, signalons cette formule de Lucien exprimant le « décalage » entre le milieu courtois et l'homme de science qui a l'impression de « jouer la comédie avec un masque tragique » (*Sur ceux qui sont aux gages*, 30).

<sup>60</sup> C'est l'*aula* elle-même qui est qualifiée de « *blanda pestis* » par Hutten.

<sup>61</sup> « Flagorneurs qui caressent de la queue, frottent les nuques, bourrent de flatteries [...] et, comme des hirondelles, pompent tout ce qu'ils peuvent ». « *Palpo percutere* » : cf. Érasme, *Adages*, 3035 (= IV, 1, 35).

<sup>62</sup> Dans la traduction (parfois adaptée) de Tiron citée plus haut: « flatteurs courtisans, lesquels plus gracieux et mignons que cauteleux renards, et beaux par le dehors promettent montagnes d'or et tendent les mains de trois arpents loin, et néanmoins le plus souvent déçoivent ceux desquels ils ont reçu de grands dons et présents ». On aura noté, au passage, les multiples références à des proverbes (voir Érasme, *Adages*, sous les expressions « *pellace vulpe benignior, in ostio formosus; aureos montes polliceri; fucum facere* »).

		<i>domesticam, eos oportet <b>assentatores</b> esse maximos, multa <b>dissimulare</b>, habere animum labiis dissentientem</i> <sup>63</sup>
Versatilité et perversité du maître	<i>quidam etiam maximas saepe ad opes ac potentiam elati, quando illis visum fuerit bonorum datoribus dominis, dejiciuntur rursus ac spoliantur</i> <sup>64</sup>	<b>FA:</b> <i>ut mulieris animus ; versatiliores cothurno et Proteo mutabiliores</i> <sup>65</sup> ; <i>pericula, quae reges delirant.</i> <b>E:</b> <i>si in ipsius &lt;domini&gt; iram impingas, ob rem nihili, ob floccos, ob vitiosam nucem te relegabit, perinde ac vilissimum Canopi vernam, nec primorum laborum stipendium extorquere poteris</i> <sup>66</sup>
Maladies et mauvaise hygiène <sup>67</sup>	<i>valetudinem corrumpere/ negligere ; febres/ podagras/ <b>ulcera</b>/ pestes contrahere ; canum excrementis tota referta aula ;</i>	<b>V:</b> <i>immundis scabiem fricare unguibus</i> <sup>68</sup> ; <i>implicare furtim saniosis <b>ulcera</b> pannis</i> <sup>69</sup> . <b>E:</b> <i>intus ulceribus et lepra scatent</i> <sup>70</sup> . <b>L:</b> <i>scabie infici, spurce olere, lepra deformari, Neapolitano morbo (medullitus) corrodi ;</i>

<sup>63</sup> « On peut bien dire que ceux qui au temps présent veulent accroître leur bien domestique hantent la cour, qu'il faut bien qu'ils soient grands flatteurs, sachent dissimuler beaucoup de cas, et avoir la parole à la pensée du tout contraire » (traduction de Tiron). Le mot *tempestas* dans le complément « *hac tempestate* » est moins temporel (cf. « au temps présent ») que situationnel : le terme doit renvoyer davantage à la « tourmente » morale soufflant sur les milieux courtois. Et Textor de conclure sur la préférence à donner à la « pauvreté honnête » (« *bonesta paupertas* ») plutôt qu'à l'« enrichissement criminel » (« *congregatae per scelus divitiae* »).

<sup>64</sup> Suit l'idée du « courtisan-calcul » prise à Diogène Laërce (*Vitae Philosophorum*, I, *Solon*, 59), valant plus ou moins (« *fortunati/ calamitosi; illustres/ obscuri* ») au gré des déductions princières (« *ut regibus libitum sit* »).

<sup>65</sup> « Plus flexibles qu'un cothurne (cf. Érasme, *Adages*, 94 = I, 1, 94) et plus mouvants que Protée (1174 = II, 2, 74; Ov., *Métamorphoses*, VIII, 731; Horace, *Épîtres*, I, 1, 90) ».

<sup>66</sup> Et ce, malgré la prestation d'une « *diuturna servitus* » (passage emprunté à Hutten: « *maxima... difficultas est, postquam diuturnam ac duram servitutem servieris, ut stipendium extorqueas* ») ! Dans la traduction de Tiron: « Si tu viens à tomber en sa malle [mauvaise] grâce pour un rien, pour un bouton [*floccus* désigne ici tout objet insignifiant, cf. l'expression « *floci facere* », « faire peu de cas de »], pour une noix pourrie, il te mettra dehors comme quelque vil goiac, sans que tu puisses tirer de lui le salaire des premières années que tu l'auras servi ». Le terme « goiac » (cf. ancien occitan *goyat*; cf. aussi *goy*), c'est-à-dire le goujat ou valet d'armée, sert ici à désigner tout serviteur et, en tout cas, un « individu de basse extraction » (terme repris par le même Tiron au seuil de son *Histoire de Joseph* parue un an plus tard, en 1564, à Anvers). Il s'agit de la traduction de « *Canopi verna* », expression attestée chez Juvénal (*Satires*, 1, 26) pour désigner par « esclave de Canope » l'individu le plus éloigné de toute forme de richesse. Le Jésuite Jacobus Balde reprendra également, dans sa tragédie *Jephtias* (Acte II, sc. 1, v. 34, éd. *Poemata*, t. IV, Köln, 1660, p. 586), l'expression « *vilis Canopi verna* ». A. Guyhard glose l'expression en insistant sur le caractère vendable de tels individus: « *Canopus Mediterranei insula, ubi vernae prostabant venales* ».

<sup>67</sup> En fin de dialogue, Hutten martèle de « οὐδὲν ὑγιές » la situation sanitaire de la cour (cf. Aristophane, *Ploutos*, 37). Voir aussi *supra* (« sommeil »), le catalogue des maladies infectant potentiellement la literie des courtisans, notamment lors des déplacements princiers.

<sup>68</sup> « Gratter sa gale de ses ongles immondes » (v. 37).

<sup>69</sup> « Envelopper en cachette ses plaies de lambeaux purulents » (v. 39).

<sup>70</sup> Ainsi, ceux qui « par le dedans sont remplis d'ulcères et farcis de lèpre » sont les mêmes qui, en cour, se parfument somptueusement et se couvrent d'écarlate (« *arabice olent et in cute sunt purpurati* », cf. *supra* « Luxe »).

<p>Insalubrité culinaire</p>	<p><i>nihil est alioqui lautum ibi &lt;in triclinio&gt;, nihil est mundum, insincera omnia, crassum ac multo semper iure impinguatum mantile (ut digitis haerens quoquo trabas sequatur) ; calices situ oppleti ac faeculenti ; mirum in modum sordidatae patinae (iuxta inquinata alia ac obscena, et odore ut plurimum taeterrimo)</i></p>	<p><b>L:</b> <i>conspurcatis patinis immundum et illotum capere cibum</i><sup>71</sup></p>
----------------------------------	--	--

## CONCLUSIONS

### *La question de l'influence*

Sur ce point, la comparaison des textes a montré clairement des rapports d'influence entre Hutten et Textor. Prenant pour sources essentielles les opuscules de Lucien et de Piccolomini – assurément dans le cas de Hutten – les dialogues des deux humanistes (et les autres pièces textoriennes étudiées) offrent de multiples points de convergence et même d'identité, sur le plan lexical. Ainsi, au-delà des idées communes, certaines expressions et mots rares de l'*Aula* sont employés dans les mêmes sens et contexte tant dans *Fortuna et Aulicus* (« *oppedere* »), que dans l'Épître 36 (« *arabice olere* »)<sup>72</sup>.

Le courant de cette influence va, selon nous, du Chevalier vers le pédagogue. En effet, même si tous les textes de l'humaniste français que nous avons vus sont contemporains de l'*Aula* de Hutten et bien que rien n'empêche, en l'absence de datation assurée des écrits textoriens, que ceux-ci soient (de peu) antérieurs au dialogue huttenien – excepté, bien entendu, les deux pièces liminaires dans l'édition textorienne du *Misaulus* – il semble que Textor *emaculator* ait pris, de temps en temps, le pas sur Textor écrivain et que l'examen poussé du texte de Hutten dans le cadre de cette édition ait inspiré le dramaturge et pédagogue du Collège de Navarre dans le choix de ses idées et, au-delà, dans ses options lexicales. Il paraît bien plus difficile d'imaginer que le grand *Poeta laureatus* ait puisé dans les dialogues scolaires de Textor, par nature à diffusion restreinte, ou dans ses *Epistolae morales*, si tant est que ces deux ensembles aient connu une édition tant soit peu accessible à cette époque<sup>73</sup>.

### *La représentation du Prince*

#### *Quel Prince, quelle cour ?*

<sup>71</sup> C'est, en l'occurrence, ce que Textor croit vivre à la lecture du dialogue réaliste de Hutten (cf. extrait de **L** cité en n. 9).

<sup>72</sup> Voir aussi notre citation finale. Comme nous avons pu le constater plus haut, le paratexte de l'édition textorienne de l'*Aula* dénote une influence similaire, cf. par exemple « *percacare* » (**V**), *pediculosae culcitae, pulicum examina* (**L**) ».

<sup>73</sup> Il ne faut, en tout cas, pas rapporter à Hutten l'accusation de plagiat partiel des *Dialogi* lancée par Textor dans la préface de son *Officina* (1520) adressée à Geoffroi de Pompadour.

Au moment d'écrire leur dialogue critique, nos deux humanistes avaient-ils en point de mire une cour en particulier et, dans l'affirmative, laquelle ? En ce qui concerne Textor, on signalera, sans conclure à une attaque frontale ou sporadique du roi François I<sup>er</sup> (dans les débuts du règne, entre 1515 et 1522), que l'auteur dramatique se plaint, dans son *Épître* 50, des contraintes infligées par le Roi de France au théâtre scolaire<sup>74</sup>. Textor ne semble pas avoir été en contact direct avec la cour de celui qui, dès 1518, crée un grand « cabinet de livres » à Blois, qu'il confie au poète de la Cour Mellin de Saint-Gelais, et dont on connaît tous les bienfaits procurés à la culture humaniste<sup>75</sup>.

Quoi qu'il en soit, comme J. Vodoz, nous ne pensons pas que le dialogue *Fortuna et Aulicus* ait pu trouver sa matière satirique dans la cour proverbiallement modeste de Louis XII, même si, on le sait, ce roi se montra plus tolérant que François I<sup>er</sup> à l'égard du théâtre de la ville et du collège<sup>76</sup>. Que la cible ait été vivante ou fictive, il faut souligner encore l'investissement personnel de cet écrivain et passeur de textes dans la lutte morale et symbolique contre les dépravations curiales<sup>77</sup>.

Quant au Chevalier Hutten, personnage, il faut y insister, installé au carrefour de la *nobilitas generis* et de la *nobilitas litteraria*, il est exclu de croire que le Prince qu'il décrit ait eu même un

<sup>74</sup> François I<sup>er</sup> n'a pourtant pas laissé, il est vrai, l'image d'un dernier de classe en matière de mécénat artistique et de patronage littéraire. En l'absence de certitude absolue quant à la date de rédaction de cette épître, il faut supposer que le passage vise bien François I<sup>er</sup> et non Louis XII, vu que Textor, qui fait allusion à ses *discipuli* dans cette même lettre, ne dut pas recevoir cette charge d'enseignement longtemps avant le 25 janvier 1515 (il a environ vingt-trois ans lors du sacre). L'auteur relate là brièvement la mésaventure arrivée à « aucuns, lesquels ayant blasonné <de> la majesté royale et de certaine dame, comme séditieux ont été enchainés et traînés devant le Roi » (dont un certain Maître Durand, toujours en prison à ce moment-là), événement marquant qui eut pour conséquence qu'« il s'est seulement trouvé trois ou quatre colléges, qui le jour des Rois ont récité mimes et comédies sans toutefois toucher ni piquer personne ». Pour un de ces arrêts royaux répressifs, touchant, entre autres, les représentations au Collège de Navarre (5 janvier 1516 n.st.), cf. D. M. Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, éd. revue, augmentée et mise à jour par D. G.-A. Lobineau, t. IV (preuves), Paris, G. Desessartz, 1725, p. 634. Cf. aussi E. Cougny, *Des représentations dramatiques et particulièrement de la comédie politique dans les collèges* [= *Mémoires lus à la Sorbonne (avril 1867)*], Paris, 1868, p. 450-453.

<sup>75</sup> Cette même année 1518, dans une lettre adressée à Thomas More, Budé fait remarquer à l'Anglais que, malgré leur prestige grandissant dans les cours, les humanistes ne voient pas encore leur insertion sociale s'améliorer ni leurs avantages s'accroître en suffisance, en raison d'une profonde et tenace altérité subsistant entre *docti* et *imperiti* empêchant le seul véritable « *amicitiae glutinum* », celui fondé sur une certaine communauté de *studia*, de *mores* et d'*opinionones* (*Lacubrationes variae*, p. 247 éd. 1557). Sur l'élévation, progressive et hésitante, de la culture à la cour de François I<sup>er</sup>, lenteur dont se firent écho nombre d'humanistes, cf. G. Gadoffre, *La révolution culturelle dans la France des humanistes*, Genève, Droz, 1997, p. 199-211, spéc. 200. Sur les rapports entre culture et pouvoir et sur le rôle sélectif joué par la culture sous François I<sup>er</sup>, cf. *ibidem*, p. 93-113.

<sup>76</sup> Cf. J. Vodoz, *Le théâtre latin de Ravisius Textor, 1470-1524*, Winterthur, 1898, p. 98. L'économie aulique de Louis XII fit, elle aussi, a *contrario* l'objet de reproches (point de favoris à enrichir, etc.). L'auteur des *Annales d'Aquitaine* (Poitiers, 1557, 4<sup>e</sup> part., c. xi, f. 194), Jean Bouchet, aurait entendu le roi Louis XII tenir, en ce qui concerne les « jeux des colléges, qui parloient des seigneurs de la cour et de ceux qui estoient le plus près de sa personne », les propos suivants: « Je veux qu'on joue en liberté, et que les jeunes gens déclarent les abus qu'on fait en ma cour, puisque les confesseurs et autres qui font les sages ne veulent rien dire: pourvu qu'on ne parle de ma femme, car je veux que l'honneur des dames soit gardé ».

<sup>77</sup> L'existence de la répression et de la censure a, d'une manière générale, détourné la satire (sottie,...) en français comme en latin de la personne royale vers son entourage et les gouvernants tant spirituels que temporels, cf. J.-C. Aubailly, *Le théâtre médiéval profane et comique. La naissance d'un art*, Paris, Larousse, 1975, p. 195. Outre le témoignage de l'*Épître* 50 cité ci-avant, Textor fait dire, dans son dialogue *Tres Mundani* (v. 237), à l'envoyé de *Natura* qui lui demande ce que font les rois (contre la perte des valeurs morales, par exemple): « *Quid agunt ? dixisse noceret* ».

infime rapport avec Albrecht de Mayence, personnalité éclairée et attachée aux humanistes, que Hutten en personne glorifiera dans un *Panegyricus* de mille trois cents hexamètres<sup>78</sup>.

Dès lors, faut-il penser, sans nécessairement viser le roi François I<sup>er</sup> en personne, à la cour duquel, rappelons-le, le Conseiller Hutten séjourna, que l'Allemand ait voulu dénoncer les excès de cette même cour qu'il quitta, pour des raisons qui malheureusement nous échappent (fin de mission, tout simplement ?), seulement une poignée de mois après son arrivée ? Dans cette optique, rien n'empêche, en effet, d'imaginer, eu égard à la composition parfaitement contemporaine des deux dialogues et au fait que la cour du vainqueur de Marignan était bien connue des deux intellectuels, que l'*Aula Francisci* ait été au centre des attaques hutteniennes et textoriennes<sup>79</sup>.

En d'autres termes, au-delà des thèmes critiques imposés dans ce genre littéraire, y a-t-il place pour un reproche fondé de subjectivité à adresser aux deux humanistes, en écartant, bien entendu, les passages les plus satiriques clairement exagérés et semblant devoir leur présence moins à l'expérience courtoise personnelle des auteurs (Hutten), qu'au besoin d'insérer des thèmes de facture classique et dictés par la tradition littéraire ? Le poète-Chevalier, adoptant le vieux principe rhétorique de *ioca seriis miscere*, aurait-il voulu tancer fermement les puissants, mais peut-être encore davantage les intellectuels à leur solde, qui sabotent en quelque sorte leur carrière de savant ou de penseur, tout en noyant son attaque sous des exagérations patentes et facétieuses<sup>80</sup> ?

Que l'*Aula* ait été conçue comme un pur divertissement fictif s'inscrivant dans la tradition littéraire anticourtoise ou que ce dialogue ait eu une quelconque utilité morale et ait visé certains milieux auliques particuliers dans l'esprit de son auteur, il n'en reste pas moins que Hutten estima utile de prévenir, dans la préface du *Misaulus* adressée à Heinrich Stromer, puis de guérir, dans sa lettre du 25 octobre 1518 à son ami humaniste et conseiller de Maximilien I<sup>er</sup> Willibald Pirckheimer, les critiques fusant du monde intellectuel allemand (Konrad Peutinger, Jakob Spiegel, Pirckheimer lui-même, etc.). Ainsi, aux appellations de *res immatura*, *intempestiva*, voire même *periculosa* reçues par son *Aula*, Hutten, occultant la portée moralisante de l'œuvre, rétorque qu'il ne faut y voir qu'une badinerie littéraire, frappée au coin de la plaisanterie (« *lusus ioco scriptus, nugamentum, nugae* », etc.)<sup>81</sup>.

<sup>78</sup> *Panegyricus in laudem Alberti*. De même, dans la préface de son dialogue (adressée à Heinrich Stromer), Hutten le qualifie, notamment, de « *benignissimus et humanissimus* ». On ne peut, cependant, passer sous silence une réplique intrigante du *Misaulus*: le courtisan malheureux déclare voir dans sa reconnaissance en tant que *consultor* « conseiller » la « marque de la servitude » (« *servitutis symbolum* »). Or, nonobstant la différence lexicale, la fonction qu'occupait Hutten, à ce moment-là, à la cour d'Albrecht était précisément celle de *Consiliarius*...

<sup>79</sup> Quoi qu'il en soit, dans sa lettre du 28 février 1519, Hutten témoigne tout son *obsequium* et son *affectio* à François I<sup>er</sup>, qu'il oppose durant de longues lignes à la figure du *tyrannus*, cf. U. von Hutten, *Ulrichi Hutteni... opera... omnia*, I, éd. E. Böcking 1859, p. 242-246 (lettre CVII).

<sup>80</sup> On ne peut exclure, toutefois, malgré la persuasion finale de *Castus*, que Hutten ait voulu laisser entrevoir, par l'utilisation même du dialogue, la possibilité d'un équilibre entre existence intellectuelle et vie courtoise, cf. H. Kiesel, « 'Lang zu hofe, lang zu helle' », p. 69.

<sup>81</sup> En outre, dès la première édition de septembre 1518, un *ad lectorem* prévient que le dialogue à lire doit l'être comme une « *res iucunda* », comme un « *lusus perurbanus et facetus* ». La question des objectifs du dialogue huttenien a, cependant, soulevé nombre de controverses. On en trouvera un bon résumé dans l'introduction de l'édition de R.A. Müller *et al.*, *Ulrich von Hutten...*, p. 16-20; cf. aussi W. Kühlmann, « Edelman-Höfling-Humanist: zur Behandlung epochaler Rollenprobleme in Ulrich von Huttens Dialog 'Aula' und in seinem Brief an Willibald Pirckheimer », *Höfischer Humanismus*, éd. A. Buck, Weinheim, 1989, p. 161-182, spéc. 165. Pour la lettre de



## La figure du Prince

À la cour, tout semble donc n'être qu'ordure et fausseté, luxure, chaos et vanité... Avis de tempête sur la « Mer courtesane », pour reprendre la métaphore de la « *mare malorum* » de Lucien et de Piccolomini, servant de leitmotiv à Hutten dans son dialogue<sup>82</sup>. Sept vents agitent cette mer de malheurs: la faveur (*favor*), l'envie (*invidia*), la convoitise (*cupiditas*), l'ambition (*ambitio*), l'excès (*luxus*), la fréquentation (*consuetudo*) et la nécessité (*egestas*)<sup>83</sup>. Le Chevalier complète cette peinture turnérienne par l'image de la foudre terrifiante et comme en suspension au-dessus de la tête du courtisan (« *quasi fulmine territum... exilire* »)<sup>84</sup>, Textor par celle des « *tenebrae* » l'entourant (V, v. 1-2), aveuglement moral sans doute, mais également obscurité intellectuelle (cf. par exemple V, v. 5 : « *nec tantum portat, quantum formica cerebri; anim<i>, et agrestia corda* », v. 15), rendant la future proie incapable de « *prudencia* » ou de « *providencia* » (H)<sup>85</sup>. Textor, pour ne prendre qu'un des deux auteurs, n'a pas de mots assez forts pour dénoncer la peste curiale : « *fraudes, morbi, ulcera (multa)* »<sup>86</sup>; il ne se prive pas, par ailleurs, de la métaphore du courtisan-corbeau<sup>87</sup>.

Pirckheimer et la longue réponse autobiographique de Hutten, cf. U. von Hutten, *Ulrichi Hutteni... opera... omnia*, I, resp. p. 193-194 (spéc. 193, l. 21 et 24) et p. 195-217.

<sup>82</sup> Sur la « *mare malorum* », cf. aussi Érasme, *Adages*, 228 (= I, 3, 28).

<sup>83</sup> Ce large tableau des maux « qui divertissent l'esprit de son estat » (traduction de Chappuys, p. 92 v.) se trouve chez Hutten, non chez Textor qui, lui, déclare préférer encore se faire ébranler par les vents de Palinure (plutôt que vivre à la Cour), cf. V, v. 30. Outre les vents et les écueils, Hutten ajoute que la navigation sur ce détestable navire, dont la sentine est « immonde, funeste et repoussante » (« *spurca, foeda, taetra* ») est rendue encore plus périlleuse à cause de divers corsaires (*piratae*, H) attirés par le faste des nantis.

<sup>84</sup> Lucien parle, entre autres, d'« orages domestiques », « *οἱ ἐν ταῖς οἰκίαις χειμῶνες* » (*Sur ceux qui sont aux gages*, 2).

<sup>85</sup> Dans son poème à Vitruellus, Textor insiste sur cette notion de confusion, voire de noirceur, cf. v. 43-44: « *...nubescit pallidus aer, / Et iam nox tenebris surgit amicta caput* », « ...l'air pâle se charge de nuages, / Et voilà que surgit la nuit, la tête ceinte de ténèbres ». Quant à la comparaison à la fourmi sur le plan du volume cérébral, ailleurs c'est à la punaise de sang que Textor compare les individus tels que les courtisans (cf. début E: « *...habere minus cerebri, quam cimex sanguinis* ») et du cerveau de la « *culex sanguinis* » que Hutten rapproche l'intelligence de l'escorte princière (« *anteambulones, sectatores* »). Par ailleurs, Hutten oppose plus d'une fois le doux repos de l'étude (« *dulcis scholae quies; dulces Musae* ») aux troubles (« *turbae; tumultus; inquietudines* ») de la cour. Nicolas Bérauld, célèbre ami de Textor témoigne lui aussi de la difficulté de « *quiescere* » à la cour et de l'« *aulica molestia* » (ennui) qu'on peut y éprouver, cf. *Dialogue sur l'improvisation en latin* (1534, f. B 6 ; nous remercions Marie-Françoise André de nous avoir signalé ce passage). Ailleurs encore, le même Bérauld félicite le courtisan et *regius quaestor* Claude Brachet d'être resté, malgré tout, fidèle à l'étude des lettres (épître datée du 13 novembre 1511, située au verso du feuillet de titre de *Utriusque iuris famosissimi monarche Iacobi de Behviso...*, Lyon, J. Sachon, 1511).

<sup>86</sup> Cf. V, resp. v. 9 et 20. Chez Hutten, la « *pestis* » meurtrissant la cour est spécifiquement la flatterie (« *adulatio* » ou « *assentatio* »).

<sup>87</sup> Cf. V, v. 33-34 : « *[quam] corvi in morem scelerata vivere in aula, / Hic ubi virtuti nullus habetur honos* », « [plutôt que] tel un corbeau, vivre dans une cour scélérate, / Où nul honneur n'est rendu à la vertu ». Hutten précise, toutefois, qu'à la différence du corbeau qui dévore les morts, le courtisan s'attaque aux vivants ! Le Chevalier évoque aussi, pour changer de métaphore animalière, la nécessité pour le courtisan de « hurler avec les loups » une fois cerné par la meute et, par ailleurs, de se méfier des « chiens royaux » (« *regii canes* »), c'est-à-dire les chiens de garde ou toutous du roi. Enfin, il est piquant de noter que le Chevalier traite la plupart des « *equites aulici* » de « *magis bestiae quam eae quas equitant* », « plus grosses bêtes que celles qu'ils chevauchent » ! C'est aux « guêpes autour d'une grappe nouvelle » que Ronsard compare, quant à lui, tous ceux qui, l'« âme émue d'extrême ambition », n'avaient d'yeux que pour l'escarcelle de la fabuleuse Reine (*Promesse*, cf. *supra*).

Au-delà du fait qu'il laisse sa cour sombrer dans un océan de turpitudes, la personne même du Prince est dépeinte de manière terriblement noire sous la plume des deux humanistes<sup>88</sup>. L'image la plus proche est celle du *tyrannus*<sup>89</sup> orgueilleux et susceptible<sup>90</sup>, habité par le « *furor* », peu avare en « *suspiciones* » et tolérant la « *loquendi libertas* » seulement lorsque celle-ci lui révèle des secrets profitables (H)<sup>91</sup>. À *Castus* qui pense que la fréquentation du palais rend philosophe, à *Fortuna* qui maintient finalement que le « *spes futuri boni* » à la cour des princes est une réalité à ne pas négliger, le courtisan réplique que le prix à payer pour cet improbable « moyen de parvenir » (par exemple « *emergere* » chez H) et cette « *falsa gloria* » (H) est insupportable, et que derrière tout ce « *luxus* », c'est la violence (« *vis* ou *violentia* »), morale comme physique, qui domine et ôte toute possibilité d'atteindre le « *speratus vitae portus* » (H). Au mieux, le courtisan peut espérer intégrer, un temps, la *consuetudo* du Prince et bénéficier éventuellement de ses rares *immunitates*, avant que, influencé par un courtisan encore plus comédien, le Prince ne détourne de lui ses yeux intéressés (H).

La versatilité des princes, nous l'avons vu, est un élément prépondérant dans les textes étudiés. L'avant-dernier échange entre *Fortuna* et *Aulicus* renchérit encore sur le sujet, non sans une pointe visant le caractère vénal des puissants<sup>92</sup>:

F. Celui qu'ils ont aimé une fois, jamais ils ne l'abandonnent sans compensation<sup>93</sup>.

A. Supposons qu'aujourd'hui tu leur plaises; demain, casse-leur un verre, ils te poursuivront de leur haine.

Ces compensations, ce véritable trafic (« *emere, venditare,...* ») d'offices, de dignités et autres honneurs (« *praefecturae, magistratus, etc.* »)<sup>94</sup> arrachés au Prince par ces « rats et teignes de la cour

<sup>88</sup> Hutten, il faut le noter, introduit cette mince réserve : « *Sapiunt aliqui principes, rari illi quidem, sed tamen aliqui...* » Mais le Prince se pose peu souvent en victime : rares sont les expressions invitant à le penser (cf. « *principi fucum facere* » chez H).

<sup>89</sup> Le terme est employé par Textor en **E**. Hutten ne s'en sert pas, mais compare une « *bona principum pars* » au tyran de Syracuse Denys le Jeune qui traitait ses amis comme des outres: pleines (quand quelqu'un peut l'aider), il les suspendait; vides (quand il n'y a plus rien à en attendre), il les jetait, cf. Diogène Laërce, *Vitae Philosophorum*, VI, *Diogène*, 50).

<sup>90</sup> L'*exemplum* huttenien le plus explicite sur ce point réside, sans doute, dans sa description des déplacements du souverain et de sa suite: le tyran qualifierait de « déserteur » celui qui oserait le devancer d'une tête alors qu'il se doit de l'accompagner « *velut propria umbra* » et ne pas s'éloigner de lui de « plus d'un ongle ». Mais les causes de cette susceptibilité exacerbée sont nombreuses : oubli d'une syllabe dans l'annonce du titre du maître, genuflexion inadéquate,...

<sup>91</sup> Textor emprunte à Hutten certaines expressions de l'ire démesurée des princes s'enflammant pour un rien (cf. *supra* « Versatilité et perversité du maître » : « *ob rem nihili, ob floccos, ob vitiosam nucem* » – **E**).

<sup>92</sup> En **E**, Textor développe l'idée d'une relation patron/salarié ou client entre le prince et le courtisan (cf. « *labores, stipendium* »). Hutten va plus loin et parle de « *sudoris praemium* » (à côté de « *salarium, laboris merces,...* »). C'est le *μισθός* des *μαθήματα*, tant décrié par Lucien (*Sur ceux qui sont aux gages*, tit., 3, etc.).

<sup>93</sup> « *Quem semel amarunt, nunquam relinquunt indotatum* ». L'emploi de « *semel* », « une fois », plutôt que « un jour » (« *aliquando, quondam,...* ») ou l'omission de tout terme, peut, selon nous, constituer une accusation à peine voilée de (supposées) pratiques homosexuelles récurrentes dans certaines cours et certains types de cour, d'une forme de prostitution physique et pas seulement sentimentale et morale.

<sup>94</sup> Les pernicieuses *συνουσιαί* de Lucien (cf. *Sur ceux qui sont aux gages*, 2, 4, 5, 6, etc.). Sur ce point, Ronsard, dans sa *Promesse* (cit. *supra*), explicite particulièrement le contenu de la mirifique escarcelle de cette Nymphe allaitant sa « grand'bande... de seigneurs, soldats, marchands, courtisans et mariniers »: évêchés, abbayes, prieurés, marquisats, duchés, comtés, gouvernements, pensions, sans oublier les titres de connétable, pair, maréchal, amiral, chancelier ou encore président. Sur cet abus comme sur tant d'autres, la sottise française médiévale n'est pas en

(« *sorices ac tineae palatii* ») qui, de jour et de nuit, rongent et dévorent tant qu'ils peuvent..., sucent lentement et consomment peu à peu la vie et le sang des Princes » (H), sont dénoncés spécialement par Hutten (et aussi, notamment, par Ronsard dans sa *Promesse à la Reine*). Leur manque de jugement, spécialement lors de leurs libéralités (« *sine iudicio ac delectu liberales* » chez H), représente une tare qui peut s'avérer dramatique pour certains déçus et déçus.

Enfin, nous relèverons un dernier point marquant profondément les deux humanistes : la « prostitution spirituelle » à laquelle se livre le courtisan, comme une nécessité lui collant à la peau<sup>95</sup>. Cette idée d'esclavage mental et de soumission morale à plus fort que soi constitue, d'ailleurs, le premier développement du dialogue huttenien, mais elle est appuyée tout au long du dialogue par un vocabulaire fort varié et symbolique : « *aurea (/ferrea) catena (vincire; detinere), pedicæ, (spontanea) servitus (servus; servire; serviliter/suppliciter agere); se mancipare; [mira] captivitas (captivus<sup>96</sup>),... »*

Ces proches de la cour et du Prince, disposant habituellement de sujets, deviennent eux-mêmes assujettis aux plus puissants qu'eux et à leur merci, et sont comme « bannis des vrais offices de la vie » pour reprendre une expression de Hutten (« *a veris vitæ officiis longe exulare* »)<sup>97</sup>. Textor n'est pas en reste à ce sujet, lorsqu'il fait dire à son courtisan : « *vivimus non nostro sed domini arbitrio* » (FA). Ces gens ne sont plus capables de « *dormire... ex animi sententia* », « reposer en leur âme et conscience » et sont « créateurs de leur propre âme » (FA).

Nous refermerons donc prestement les portes du palais en nous remémorant une claire expression de ce travestissement de la personnalité et de cette négation de l'identité, tirée de l'épître 36 de Textor et reprenant quasiment *ad litteram* un passage du dialogue huttenien :

Et tout premier, il faut être sous l'arbitrage d'autrui, il faut avec une soigneuse et chagrineuse discrétion prendre garde à tout ce que monsieur non seulement commandera de bouche, mais aussi diligemment marquer les signes qu'il donnera, et au craquement de ses doigts<sup>98</sup>. En outre, il faut vivre au plat d'autrui<sup>99</sup> et prêter les oreilles aux belles<sup>100</sup> baguenauderies, et qui plus fort et pis est, déchasser et bannir d'avec toi toute vertu, garder le bec <i.e. clos>, et ne dire chose qui offense les oreilles du Seigneur. S'il a chaud, il faut suer; s'il a froid, il te faut trembler. (Traduction de Tiron)

---

reste, à l'exemple de la moralité *Église, Noblesse et Povreté qui font la lessive*, cf. J.-C. Aubailly, *Le monologue, le dialogue et la sottie. Essai sur quelques genres dramatiques de la fin du moyen âge et du début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1976, p. 413-435, spéc. p. 423-427.

<sup>95</sup> Voir certaines expressions comme « *fidem prostituere* » (H), etc.

<sup>96</sup> Hutten précise même que son courtisan a l'impression d'appartenir à une « très mauvaise espèce de captifs » (« *ex pessimo captivorum genere* »). À côté de l'image huttenienne de la « chaîne en or », Textor emploie « *compedes* » (E). Une trentaine d'années plus tard, La Boétie étendra cette notion d'esclavagisme spontané vis-à-vis du Prince à toute forme d'absolutisme dans son *Discours de la servitude volontaire* (1549, publié en 1576). Cf. H. Weber, « La Boétie et la tradition humaniste d'opposition au tyran », *Culture et politique en France à l'époque de l'humanisme et de la Renaissance*, éd. F. Simone, Torino, 1974, p. 355-374.

<sup>97</sup> On trouve aussi d'autres expressions hutteniennes de cette « dépersonnalisation », comme « *ab animo (suo) exulare, nullum habere sibi tempus, nullum locum proprium, (habere) omnia precario, numquam <s>ui iuris esse, ipsum <s>e negligere*, ou encore *saepe contra naturam conformare <s>e aliis* ».

<sup>98</sup> « *Digito crepet* », cf. Érasme, *Adages*, 1699 (= II, 7, 99: « *ad digituli crepitum* »).

<sup>99</sup> L'expression latine « *aliena vivere quadra* », signifiant « manger le pain d'autrui, vivre à ses dépens », est prise à la cinquième satire de Juvénal (v. 2).

<sup>100</sup> « *Bullatae (nugae)* » : plutôt « boursouflées, ampoulées ».

*Oportet imprimis ab alterius iussu pendere. Religiose et ad anxietatem usque observandum est, non tantum quid verbis iubeat dominus, aut imperet, sed quid nutu significet, aut digito crepet. Aliena videndum quadra. Bullatis nugis aures sunt praebendae, unicuique virtuti mittendum repudium. Nihil dicendum est, quod aures tyranni gravet. Si caleat, aestuandum est; si frigeat, tremendum.*

BIBLIOGRAPHIE

Éditions et traductions des textes concernés

VON HUTTEN, U., *Ulrichi Hutteni equitis Germani... opera... omnia*, IV, éd. E. Böcking, Lipsiae, 1860, p. 43-74 [texte de l'*Aula*].

ID., *Ulrich von Hutten. Eines deutschen Ritters Dialog über den Hof*, éd. R. A. Müller, K. Schreiner, Kiel, 2008 [texte et trad. all. de l'*Aula*].

TIRON, A. = *Les Epitres morales de M. Iean Tissier de Nivernois, traduites de Latin en François par Antoine Tiron, avec la Table des choses plus memorables contenues en icelles. [Avec ce les plus elegantes Fleurs, Sentences et manieres d'escrire, extraites des Epitres familiares de Cicero, assemblées par lieux communs. Avecques autres Epitres communes et familiares]*, Anvers, J. Wasberghe, 1563.

Littérature secondaire

H. KIESEL, « *Bei Hof, bei Höll* ». *Untersuchungen zur literarischen Hofkritik von Sebastian Brant bis Friedrich Schiller*, Tübingen, De Gruyter [Studien zur deutschen Literatur, 60], 1979.

ID., « 'Lang zu hofe, lang zu helle': Literarische Hofkritik der Humanisten », *Legitimationskrisen des deutschen Adels 1200-1900*, éd. P.U. Hohendahl, P.M. Lützel, Stuttgart, 1979, p. 61-8.

*Humanismus und höfisch-städtische Eliten im 16. Jh.: 23. Deutsch-französisches Historikerkolloquium des Deutschen Historischen Instituts (Paris, 6.-9. April 1987) = Humanisme et élites des cours et des villes au XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. K. Malettke, J. Voss, Bonn, Röhrscheid [Pariser historische Studien, 27], 1989 et particulièrement l'article de J. Jacquart « Humanisme et élites à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle », p. 15-28.

B. STUDDT, « *Exeat aula, qui vult esse pius*. Der geplagte Alltag des Hofliteraten », *Alltag bei Hofe: 3. Symposion der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften in Göttingen zu Ansbach vom 28. Februar-1. März 1992*, éd. W. Paravicini, Sigmaringen, Thorbecke, 1995, p. 113-13.

*Hofgesellschaft und Höflinge an europäischen Fürstenhöfen in der Frühen Neuzeit (15.-18. Jh.) = Société de cour et courtisans dans l'Europe de l'époque moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, éd. K. Malettke, C. Grell, Münster, London, Lit [Forschungen zur Geschichte der Neuzeit. Marburger Beiträge, 1], 2001.